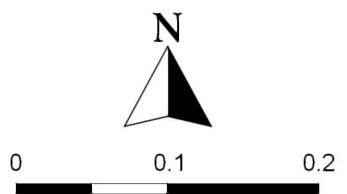


**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES MINERS
BASSIN DE LA FERRIÈRE-AUX-ETANGS**

CARTOGRAPHIE DU ZONAGE RÉGLEMENTAIRE (MODIFICATIF N°1)

Communes
Banvou, La Ferrière-aux-Étangs, La Coulonche

- LÉGENDE**
- Zone "rouge foncé"
 - - Zone soumise à un risque faible ou moyen d'effondrement (Zone non urbanisée)
 - Zone "rouge clair"
 - - Zone soumise à un risque faible ou moyen d'affaissement (Zone non urbanisée)
 - - Zone soumise à un risque faible de tassement (Zone non urbanisée)
 - - Zone soumise à un risque faible de glissement (Zone non urbanisée)
 - Zone "violette"
 - - Zone soumise à un risque moyen d'effondrement (Zone urbanisée)
 - Zone "bleu foncé"
 - - Zone soumise à un risque faible d'effondrement (Zone urbanisée)
 - - Zone soumise à un risque fort ou moyen d'inondation (Zone urbanisée)
 - Zone "bleu clair"
 - - Zone soumise à un risque faible ou moyen d'affaissement (Zone urbanisée)
 - - Zone soumise à un risque faible de tassement (Zone urbanisée)
 - - Zone soumise à un risque faible de glissement (Zone urbanisée)
 - - Zone soumise à un risque faible d'inondation (Zone urbanisée)
 - Zone "blanche"
 - Zone non soumise à un risque minier de mouvement de terrain



Vu
Pour être annexé à mon arrêté
en date de ce jour
Alençon, le : 19 Octobre 2012
Le Préfet

Signé
Jean-Christophe MORAUD

Octobre 2012



SECTEUR COMMUNE DE BANVOU

